

ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Formation des infirmiers et infirmières en puériculture Question écrite n° 25125

Texte de la question

M. Richard Ramos interroge Mme la ministre des solidarités et de la santé sur la formation des infirmiers et infirmières en puériculture. En effet, il n'a de cesse d'être interpellé sur la formation de ces derniers. Le dispositif de formation vieillissant demande à être revalorisé, autant pour répondre à l'adaptation nécessaire aux problématiques médico-sociales contemporaines, que pour le *leadership* professionnel. Il lui demande quand sera mise en œuvre une formation de niveau master 2 en pédiatrie pour les infirmiers et infirmières.

Données clés

Auteur: M. Richard Ramos

Circonscription : Loiret (6e circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 25125 Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Solidarités et santé
Ministère attributaire : Santé et prévention

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 10 décembre 2019, page 10690

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)